

AAP Pratiques Ã©conomes en produits phytosanitaires

Dossier de la rédaction de H2o
October 2022

Afin d'aider les agriculteurs à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires, un appel à projets a été lancé par l'Office français de la biodiversité (OFB) dans le cadre des actions du programme Ecophyto II+.

Depuis une douzaine d'années, les collectifs d'agriculteurs DEPHY, GIEE et 30 000 ont éprouvé des techniques efficaces pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires. L'enjeu est désormais de valoriser, diffuser et permettre l'appropriation par le plus grand nombre, des résultats et ressources issus du secteur de la recherche et développement. L'objectif est de favoriser ainsi l'émergence et le déploiement de projets à une échelle pertinente, qu'elle soit interrégionale, régionale ou même départementale, pour contribuer efficacement à la massification des techniques et pratiques agricoles économes en produits phytosanitaires. Cet appel à projets concerne l'ensemble du territoire français, métropolitain et ultramarin. Les structures éligibles sont les têtes de réseaux nationales et/ou régionales des structures porteuses de collectifs d'agriculteurs DEPHY, 30 000 ou GIEE phytos, ainsi que les structures locales portant des collectifs ou en capacité de fédérer des partenaires. La structure porteuse du projet peut s'entourer de partenaires et former un consortium qu'elle coordonne, toutefois les projets de recherche ne sont pas éligibles à cet appel. L'aide maximale dont pourra bénéficier un projet est fixée à 80 000 euros, plafonnée à 75 % des dépenses éligibles du projet.

Départ des dossiers - 31 octobre 2022